

Dividende brut de € 2,04 par action

Modalités de mise en paiement

La Hulpe, le 28 avril 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 28 avril 2017 a décidé de distribuer un dividende brut de **2,04 euros** par action, en hausse de 2%, pour un montant total de 11,49 millions d'euros.

Le dividende, net de précompte mobilier (PM) s'élèvera à **1,428 euro** par action ordinaire (30% de PM). La matérialisation de ce dividende se traduit par le "coupon" numéro 11.

Pour les actionnaires nominatifs, le paiement de ce dividende s'effectuera par virement bancaire à partir du 4 mai 2017.

Le service financier d'ATENOR est assuré par EUROCLEAR Belgium (boulevard du Roi Albert II à 1210 Bruxelles).

- Date de détachement (Ex date)..... 2 mai 2017
- Date d'enregistrement (Record date)... 3 mai 2017
- Date de paiement (Payment date)..... 4 mai 2017



Vacı Greens (Budapest)



The One (Bruxelles)

CALENDRIER FINANCIER :

Paiement du dividende	4 mai 2017
Déclaration intermédiaire du 1 ^{er} trimestre 2017	16 mai 2017
Résultats semestriels 2017	31 août 2017
Déclaration intermédiaire du 3 ^{ème} trimestre 2017	15 novembre 2017
Résultats annuels 2017	8 mars 2018
Assemblée Générale 2017	27 avril 2018

ATENOR est une société de promotion immobilière cotée sur le marché d'Euronext Brussels. Sa mission vise à apporter, par son approche urbanistique et architecturale, des réponses adéquates aux nouvelles exigences qu'impose l'évolution de la vie urbaine et professionnelle. Dans ce cadre, ATENOR investit dans des projets immobiliers d'envergure répondant à des critères stricts en termes de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement.

Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter M. Sidney D. Bens, C.F.O.
Tél +32 2 387 22 99 – Fax +32 2 387 23 16 – Courriel : info@atenor.be – www.atenor.be

